



Volet B

Copie à publier aux annexes au Moniteur belge après dépôt de l'acte au greffe

Réservé
au
Moniteur
belge



TRIBUNAL DE L'ENTREPRISE
DU HAINAUT

10 DEC. 2020

Greffe
DIVISION MONSIEUR

N° d'entreprise : **0454 460 440**

Nom

(en entier) : **ABB Installation Products European Centre**

(en abrégé) :

Forme légale : **société anonyme**

Adresse complète du siège : **Boulevard Millenium (H-G) 8, 7110 La Louvière**

Objet de l'acte : **Démission et nomination d'administrateurs**

Extrait des décisions unanimes par écrit des actionnaires du 2 décembre 2020:

1. DEMISSION D'ADMINISTRATEUR

Les actionnaires prennent acte de la démission de Monsieur Rudi Vanhoutteghem [...] en tant qu'administrateur de la Société, cette démission prenant effet le 7 décembre 2020.

[...]

2. NOMINATION D'ADMINISTRATEUR

Les actionnaires décident de nommer Monsieur Andrea Castella [...] en tant qu'administrateur de la Société, avec effet au 7 décembre 2020.

L'administrateur exerce son mandat gratuitement. Son mandat prendra fin immédiatement après l'assemblée générale qui approuvera les comptes annuels de l'exercice social clôturé le 31 décembre 2025.

Les actionnaires constatent qu'à dater des présentes résolutions, la composition du conseil d'administration de la Société sera la suivante :

- Monsieur Andrea Castella;
- Monsieur Johan Pauwels;
- Monsieur Baptise Verbruggen; et
- Madame Natasha Ghafoerkhan.

Conformément à l'article 17 des statuts, la Société est représentée à l'égard des tiers par deux administrateurs, agissant conjointement. Dans les limites de la gestion journalière, la Société est également représentée par le délégué à la gestion journalière.

3. PROCURATION

Les actionnaires donnent une procuration spéciale à Monsieur Dominiek Hubin, Monsieur Maurits Arnauw, Monsieur Max Le Blanc, et à tout autre avocat ou employé du cabinet d'avocats Liedekerke Wolters Waelbroeck Kirkpatrick CVBA, dont les bureaux sont établis Boulevard de l'Empereur 3 à B-1000 Bruxelles, chacun agissant individuellement et avec faculté de substitution, afin de, au nom et pour le compte de la Société, pour accomplir toutes les formalités nécessaires ou utiles, en ce compris (mais pas uniquement) l'établissement, la signature et le dépôt de tout formulaire de publication nécessaire et de tout autre document requis ou utile pour l'exécution des résolutions susmentionnées.

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 21/12/2020 - Annexes du Moniteur belge

Réservé
au
Moniteur
belge



Max Le Blanc (Liedekerke Wolters Waelbroeck Kirkpatrick)
Mandataire spéciale

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 21/12/2020 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B :

Au recto : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes
ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers

Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).